

## CACES® R482

### Conduite en sécurité des engins de chantier

Catégories proposées : A, B1, B2, C1 (**uniquement Chargeuse en session inter-entreprises**), C2, C3, D, E, F, G, options porte-engins et télécommande

### Programme de formation

#### Public visé

Toute personne, débutante ou expérimentée, amenée à conduire ou utiliser des engins de chantier.

#### Prérequis

Être âgé de 18 ans au minimum sauf dérogation, vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à comprendre le français.

#### Objectifs

Être capable, conformément au référentiel de la recommandation R482 de la CNAM :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de chantier compact.
- Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chantier compacts.
- Circuler à vide et en charge et réaliser les manœuvres en sécurité.
- Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
- Circuler et réaliser les travaux de base au moyen d'une télécommande, conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité (optionnel).
- Charger et décharger un engin compact sur un porte-engins en sécurité.
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin compact en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

#### Durée

Variable (cf convention de formation)

#### Effectif

Variable (cf convention de formation)

#### Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation en blended learning (théorie en e-learning avant la session de formation) ou en tout présentiel.

Méthodes participatives, projection d'un support de formation, exposés, exercices pratiques, film vidéo.

#### Intervenants

Formateur(s) et testeur(s) qualifiés et certifiés

#### Modalités d'évaluation

- Test théorique QCM (évaluation des connaissances)
- Test pratique (évaluation des savoir-faire).

#### Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- CACES® R482

#### Agréments / Certifications / Habilitations

Organismes testeurs CACES® certifiés :

- CERTIGO sous le n° INRS FR101565-1 (sauf cat B2)
- SECILOG sous le n° INRS FR100280-1



**IMPORTANT** : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, casque de chantier, gants de manutention, protection individuelle contre le bruit, vêtement rétro-réfléchissant.



## CONTENU DE LA FORMATION

### 1 - THEORIE

- Connaissances générales (responsabilités et rôle des différents acteurs, compréhension du dispositif CACES®)
- Technologie des engins de chantier
- Principaux types d'engins de chantier – les différentes catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

### 2 - PRATIQUE

#### ➤ Mise en œuvre des règles de conduite en sécurité, circulation et travail :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (*en option*)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (*en option pour certaines catégories*)
- Test « Intervention à Proximité des Réseaux » niveau opérateur (*en option*)